

Nom de la structure : CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VIENNE

Dispositif : Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'accompagnement des Parents (REAAP)

Procédure

==> aider les parents en prenant appui sur leurs savoirs-faire et leurs ressources
==> veiller à ce que les actions s'adressent à tous
==> rendre les parents acteurs privilégiés des réseaux
==> inscrire les actions dans une démarche partenariale

Objectifs

- susciter les occasions de rencontres et d'échanges entre les parents,
- adapter les actions de soutien à la fonction parentale aux attentes de tout parent

CRITERES DE REFERENCE

-types de projets : actions à l'initiative de parents, à leur demande ou en réponses à des constats identifiés par les acteurs du territoire,
- territoires : localisation de l'intervention sur des territoires prioritaires (zones urbaines et rurales sensibles) ou peu couverts et spécificité de l'action, au regard des réponses existant localement,
- structures : associations ou collectivités qui, du fait de leurs champ d'intervention et de leur proximité avec le public visé, pourront répondre au plus grand nombre de parents.
Par ailleurs, d'autres éléments seront pris en

compte :

- les thématiques abordées par les parents,
- les modes d'implication des parents mis en œuvre, résultats et enseignements tirés,
- les supports utilisés d'invitation ou d'information des parents,
- la qualification des intervenants mobilisés pour écouter, valoriser les savoirs-faire des parents,
- les professionnels ressources ou services relais, intervenant auprès des familles sur le territoire concerné.

CONTACTS

Laurence BLET coordonnateur REAAP
Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne
41rue Touffenet 86043 POITIERS Cedex
Téléphone : 05 17 84 21 61
courriel : laurence.blet@caf.fr
site internet : www.reaap86.fr

Notes:

Appel à projet annuel..

Une charte nationale fixe les grands principes des actions REAPP.

Ce réseau permet également aux bénévoles et professionnels de l'accompagnement des parents de trouver un appui dans la mise en œuvre de leur projet. Soutien méthodologique, mutualisation d'outils, groupes de travail et formations, analyse de la pratique, partage d'expériences, documentation...